



Communiqué de presse

Feu d'artifice du 14 juillet de la Ville de Bastia

Le feu d'artifice organisé par la Ville de Bastia aura lieu **le samedi 14 juillet 2018 à partir de 22h30** sur la jetée du Port de Commerce. Venez nombreux sur la place Saint Nicolas pour l'admirer !

Où stationner ?

Comme chaque année, la CCI de Haute-Corse met son parking (situé sur le port de commerce) à disposition **gratuitement, de 20h00 à minuit.**

Nous vous recommandons également d'emprunter les parkings de la Gare, de la Citadelle et de la place Saint Nicolas pour stationner.

Les lignes de bus

Les lignes de bus de la Communauté d'Agglomération de Bastia N°1, 3 et 4 seront gratuites le samedi 14 juillet 2018 de 18h00 à 24h00.

Stationnement interdit

Nous vous rappelons que le stationnement et la circulation sur le Quai des Martyrs seront interdits le 14 juillet de 20h00 à 24h00.

La circulation et le stationnement sur l'allée du 173eme seront interdits du 13 juillet à 14h00 jusqu'au 15 juillet à 1h00.

La circulation sur l'allée des anciens d'Extrême-Orient (sous la passerelle de la place Saint Nicolas), la rue Miot et le boulevard du Général de Gaulle sera interdite le 14 juillet de 21h30 à 23h30.

Les partenaires

Le feu d'artifice est organisé avec l'aide de la Communauté d'Agglomération de Bastia, du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Haute-Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Corse, la capitainerie du Port de Commerce, la Direction Départementale de la Sécurité Publique, et la section maritime du groupement de la gendarmerie départementale de Haute-Corse.

Fête foraine

L'association O.D.A.S organisera une fête foraine sur la place Saint Nicolas le samedi 14 juillet 2018 de 18h00 à 1h00.